

Pratiques n° 107 : « **Euthanasie : au risque de mourir d'attendre...** »

Publication : octobre 2024

Le n° 107 est normalement le numéro d'octobre, mais nous avons pris un retard de trois mois dans la fabrication et la parution des numéros. Nous attendons donc vos articles avec impatience : plus vite nous les recevrons, plus il nous sera possible de réduire ce retard !

Merci d'envoyer vos propositions aux adresses de Marie-Odile Herter, secrétaire de rédaction : marie-odile.herter@orange.fr et Anne Perraut Soliveres, directrice de la rédaction : soliveres.anne@orange.fr

Que se passe-t-il du côté de la mort assistée ? Sans cesse remise à plus tard, la dépénalisation de l'aide à mourir semble bloquée derrière le portillon de l'hypocrisie.

La dissolution a interrompu un processus qui semblait prometteur et qui avait le mérite de permettre qu'on en parle. Pourtant, la sédation profonde et continue, censée faire face aux situations extrêmes, ressemble à s'y méprendre à l'euthanasie (une mort douce), mais avec une différence de taille : elle est autorisée et assortie de conditions discutables selon les interprétations. Les euphémismes, dont la médecine est friande, couvrent des nuances qui échappent souvent au bon sens... Pour autant, cette sédation légale n'est accessible que dans certaines conditions qui ne sont pas toujours réunies.

Alors, on est en droit de se poser quelques questions... Pourquoi la vie devient-elle si précieuse, à l'issue d'une maladie incurable, alors qu'on ne cesse de dégrader les conditions qui la rendraient vivable ?

Le pouvoir de la médecine doit être repensé à l'aune du droit à l'autodétermination des patients, or l'écoute se réduit comme peau de chagrin, alors qu'elle n'était que balbutiante. Pourquoi est-il si difficile d'entendre la parole de l'autre et de favoriser son libre arbitre ?

L'idée de ce numéro est de questionner les réticences du monde médical à entendre les demandes d'aide à mourir, l'évitement de la question de la mort avec les personnes concernées, les raisons éthiques et autres morales, les fantasmes de dérives... Pour autant, la mort reste la grande absente de la formation des médecins et des infirmières, alors que c'est la question centrale qui les habite, tout comme les accompagnants, au moindre problème présenté par un patient. Or, on ne peut se former qu'en confrontant nos expériences, notre propre rapport à la mort, en accordant un respect total à la parole de l'autre et à son droit absolu de décider pour lui-même, y compris de changer d'avis.

Ce problème existentiel qui nous concerne tous doit donc être largement exposé afin que chacun et chacune puisse le penser, se familiariser avec les questions qu'il soulève, chacun pour soi et avec les autres avant de légiférer, décider, organiser.

Il est grand temps d'en finir avec ce tabou.